

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2019

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, LE 02 JUILLET 2019 À 19H00 :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Dany St-Amant

MAIRE SUPPLÉANT

MADAME ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

PRESENTS :

Jacques Blanchard siège 1
Vicky Bombardier siège 2
Pierre Tétrault siège 3
Jimmy Royer siège 4
Julien Bussièrès siège 6

ABSENT

Renald Chênevert, Maire

Étaient également présentes : Karine Boucher, directrice générale
Manon Beauchemin, greffière

ORDRE DU JOUR

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 2.1 Séance ordinaire du 3 juin 2019
Séance extraordinaire du 17 juin 2019
- 3. ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. CORRESPONDANCE**
 - 5.1 Correspondance reçue au cours du mois de juin 2019
- 6. COMPTE-RENDU**
 - 6.1 Comités Ville
 - 6.2 Valcourt 2030
- 7. URBANISME - DEMANDE AU CCU**
 - 7.1 Dérogation mineure - 675 rue de la Montagne - Implantation d'une génératrice de type conteneur
 - 7.2 Règlement 613 - Règlement relatif à la démolition d'immeubles
 - 7.3 Nomination du comité relatif à la démolition d'immeubles
 - 7.4 Règlement 563-6 amendant le règlement 563 sur les permis et certificats
 - 7.5 Règlement 560-9 amendant le règlement de zonage 560
- 8. ADMINISTRATION**
 - 8.1 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 614

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

Règlement concernant la rémunération du Maire et des Conseillers du Conseil municipal

- 8.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 593-1 - Amendement au règlement relatif à la circulation des motoneiges et des quads sur certaines rues de la Ville de Valcourt
- 8.3 Renovations Hôtel de Ville - Offre de service professionnel
- 8.4 Changement de date de la séance ordinaire du mois d'août 2019
- 9. DEMANDE AU CONSEIL ET DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**
- 9.1 Tournoi inter-Entreprises de la Région de Valcourt - Demande de gratuité
- 9.2 Valcourt 2030 - Demande pour avoir accès au Centre communautaire
- 9.3 Journées de la Culture 2019 - Demande de fermeture de l'avenue J.Armand Bombardier
- 9.4 Tournoi du président au Club de golf de Valcourt - Demande de contribution financière
- 10. SERVICES RÉCRÉATIFS ET COMMUNAUTAIRES**
- 10.1 Grande Marche de Valcourt du Défi Pierre Lavoie
- 10.2 Entretien de l'Aréna - Présentation et acceptation de soumission
- 11. TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU**
- 11.1 Scellement de fissures - Acceptation de soumission
- 11.2 Réfection de la toiture du Centre communautaire - Acceptation de soumission
- 11.3 Gestion des conteneurs de récupération de verre - Autorisation d'ententes
- 11.4 Engagement d'un journalier / opérateur
- 12. AFFAIRES DIVERSES**
- 13. VARIA**
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

176-19-07-02

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE L'ordre du jour, de la présente assemblée, soit accepté, tel que présenté avec les ajouts suivants :

RÉNOVATIONS HÔTEL DE VILLE – RÉFECTION DE LA TOITURE (AVANT)

PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION HORS FOYER

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

177-19-07-02

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUIN 2019 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 JUIN 2019

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 3 juin 2019 et la séance extraordinaire du 17 juin 2019, au moins vingt-quatre (24) heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2019 soit accepté;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 juin 2019 soit accepté.

ADOPTÉE

178-19-07-02

ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

SUR PROPOSITION FAITE PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des comptes à payer au 30 juin 2019 soit acceptée,

QUE le trésorier soit autorisé à émettre les chèques en conséquence de la Ville de Valcourt, tel que présenté en Annexe « A » totalisant la somme de 243 552.33 \$ deux cent quarante-trois mille cinq cent cinquante-deux dollars et trente-trois cents.

Certificat de disponibilité de crédits

Paul Roy, Trésorier

Date

ADOPTÉE

179-19-07-02

CORRESPONDANCE

Madame la Directrice générale présente la correspondance du mois.

Une liste de toute la correspondance reçue est transmise aux conseillers en annexe.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise Vicky Bombardier, conseillère et Pierre Tétrault, conseiller à participer à la 2^e édition du Méchoui Région de Valcourt, organisé par la Chambre de Commerce et Industrie de la Région de Valcourt, le 10 juillet prochain au Bistro Brandy Creek, au coût de 30 \$ par personne.

ADOPTÉE

180-19-07-02

DÉROGATION MINEURE - 675 RUE DE LA MONTAGNE - IMPLANTATION D'UNE GÉNÉRATRICE DE TYPE CONTENEUR

- ATTENDU QU' une demande de dérogation mineure a été déposée pour implanter, dans la cour arrière de la propriété du 675, rue de la Montagne, une génératrice dans un bâtiment de type conteneur;
- ATTENDU QUE l'article 8.2 du règlement de zonage prévoit que :
- *« Il est interdit d'utiliser comme bâtiment un véhicule, une remorque ou tout élément conçu à l'origine comme une partie d'un véhicule.*
 - *Un conteneur ne peut être utilisé comme partie de bâtiment que pour un usage industriel ou public.»*
- ATTENDU QUE la demande est conforme aux objectifs du plan d'urbanisme;
- ATTENDU QUE le demandeur considère que l'application du règlement lui cause un préjudice sérieux puisque les possibilités de se conformer à la réglementation leur apporte des contraintes importantes (les autres modèles de génératrices très onéreux ou d'autres dérogations mineures seront à obtenir s'il y a agrandissement du bâtiment principal existant);
- ATTENDU QUE le demandeur évoque des pertes économiques importantes comme préjudice sérieux potentiel, parce que de nombreux aliments sont susceptibles d'être gaspillés en périodes de panne électrique prolongées;
- ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a déjà sollicité le commerçant pour l'implantation d'un conteneur de récupération du verre (en collaboration avec la MRC du Val-Saint-François);
- ATTENDU QUE la propriété est située dans un secteur à prédominances industrielle et commerciale et qu'il y a déjà plusieurs bâtiments temporaires (conteneurs et dômes) sur les propriétés voisines;
- ATTENDU QUE la topographie naturelle du site permettra de masquer partiellement l'impact visuel du conteneur projeté sur le paysage;
- ATTENDU QUE le demandeur agit de bonne foi en sollicitant l'avis du Comité et une décision du Conseil municipal avant l'implantation du conteneur sur la propriété;
- ATTENDU QUE le demandeur est reconnu par les membres du comité pour son souci de l'apparence esthétique;
- ATTENDU QUE le comité recommande au Conseil municipal d'autoriser la dérogation mineure avec les conditions suivantes :
- Le conteneur doit être d'une couleur harmonisée avec le revêtement extérieur du bâtiment principal ;
 - Le conteneur doit être maintenu en bon état, de façon à limiter les traces de rouille et de saleté qui pourraient apparaître.
- ATTENDU QUE les demandes et recommandations doivent recevoir l'approbation du Conseil municipal;
- ATTENDU QUE la parole est donnée à toute personne désirant se faire entendre;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

QUE le Conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure, pour la propriété suivante :

Propriété : 675 rue de la Montagne
Objet : Implantation d'une génératrice de type conteneur selon les conditions suivantes :

- Le conteneur doit être d'une couleur harmonisée avec le revêtement extérieur du bâtiment principal ;
- Le conteneur doit être maintenu en bon état, de façon à limiter les traces de rouille et de saleté qui pourraient apparaître.

ADOPTÉE

181-19-07-02 RÈGLEMENT 613 - RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D' adopter le **RÈGLEMENT 613** intitulé : **RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES**

Copie du règlement est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

182-19-07-02 NOMINATION DU COMITÉ RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES

ATTENDU QUE le Conseil municipal a adopté le *Règlement 613 relatif à la démolition d'immeubles*;

ATTENDU QUE l'article 5 de ce règlement prévoit la formation d'un comité composé de trois (3) membres du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil municipal suivants soient nommés au comité relatif à la démolition d'immeubles en lien au règlement 613 soit :

- Vicky Bombardier
- Jimmy Royer
- Dany St-Amant
- Pierre Tétrault (à titre de remplaçant)

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

183-19-07-02

RÈGLEMENT 563-6 AMENDANT LE RÈGLEMENT 563 SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D' adopter le **RÈGLEMENT 563-6 AMENDANT LE RÈGLEMENT 563 SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS**

Copie du règlement est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

184-19-07-02

RÈGLEMENT 560-9 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 560

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D' adopter le **RÈGLEMENT 560-9 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 560** dont copie est jointe en annexe pour en faire partie intégrante.

Une copie du règlement est accessible au bureau de l'hôtel de Ville et sur le site internet de la Ville.

ADOPTÉE

185-19-07-02

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 614 RÈGLEMENT CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le conseiller Jimmy Royer, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro **614** intitulé : **RÈGLEMENT CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DU MAIRE SUPPLÉANT ET DES CONSEILLERS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT**
- dépose le projet du règlement **614** intitulé : **RÈGLEMENT CONCERNANT LA RÉMUNÉRATION DU MAIRE SUPPLÉANT ET DES CONSEILLERS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT**

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption.

Par contre, Monsieur le conseiller Royer mentionne :

- les rémunérations proposées aux articles 5 et 6 du règlement;
- que les rémunérations seront indexées à la hausse pour chaque exercice financier et ce, rétroactif au 1^{er} janvier 2019;
- l'indexation consiste dans l'augmentation, pour chaque exercice, des montants applicables pour l'exercice précédent d'un pourcentage correspondant au taux d'augmentation de l'indice de prix (IPC) à la consommation pour le Canada établi par Statistiques Canada, jusqu'à concurrence de 6%;
- De plus, un avis public paraîtra dans le prochain Informateur.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

186-19-07-02

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 593-1
AMENDEMENT AU RÈGLEMENT 593 RELATIF À LA CIRCULATION DES
MOTONEIGES ET DES QUADS SUR CERTAINES RUES DE LA VILLE DE
VALCOURT**

Monsieur le conseiller Jimmy Royer

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le **RÈGLEMENT 593-1 – AMENDEMENT AU RÈGLEMENT 593 RELATIF À LA CIRCULATION DES MOTONEIGES ET DES QUADS SUR CERTAINES RUES DE LA VILLE DE VALCOURT**
- dépose le projet du règlement **RÈGLEMENT 593-1 – AMENDEMENT AU RÈGLEMENT 593 RELATIF À LA CIRCULATION DES MOTONEIGES ET DES QUADS SUR CERTAINES RUES DE LA VILLE DE VALCOURT**

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption.

Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du Conseil et disponible dans la salle ce soir, le tout conformément à la loi. De plus, celui-ci peut être consulté au bureau de la Ville de Valcourt.

ADOPTÉE

187-19-07-02

RÉNOVATIONS HÔTEL DE VILLE - OFFRE DE SERVICE PROFESSIONNEL

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte les offres de services professionnels suivantes relatives aux travaux de rénovations de l'Hôtel de Ville, soit :

- Architech Design, pour la surveillance des travaux, telle que soumise en date du 20 juin 2019, représentant un montant de 5 600 \$ (taxes non incluses);
- Julie St-Hilaire, désigner architectural, pour la supervision de certains travaux extérieurs, projets et services spéciaux complémentaires, telle que détaillée dans l'offre datée du 20 juin 2019, représentant un montant de 3 456 \$ (taxes non incluses).

ADOPTÉE

188-19-07-02

CHANGEMENT DE DATE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MOIS D'AOÛT 2019

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance ordinaire du Conseil prévue le 12 août 2019 est reportée au **Lundi 19 août 2019**.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

189-19-07-02

TOURNOI INTER-ENTREPRISES DE LA RÉGION DE VALCOURT **DEMANDE DE GRATUITÉ**

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une demande de gratuité de la scène mobile et du système de son venant du comité organisateur du *Tournoi Inter-Entreprises de la Région de Valcourt* pour l'organisation la première édition du tournoi de dek hockey le 6 juillet prochain;

Tous les profits sont remis à l'école l'Odyssee pour financer le projet Éco-Plein Air du tout premier secondaire 5 à Valcourt;

ATTENDU QUE le comité consultatif de commandites (CCC) recommande au Conseil l'acceptation de la demande étant donné que celle-ci respecte les critères et orientations établis dans la *Politique de contributions et commandites de la Ville de Valcourt*;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la demande de gratuité de la scène mobile et du système de son au comité organisateur du *Tournoi Inter-Entreprises de la Région de Valcourt*.

ADOPTÉE

190-19-07-02

VALCOURT 2030 - DEMANDE POUR AVOIR ACCÈS AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

ATTENDU QUE dans le cadre de l'organisation du Marché Public, Valcourt 2030 demande de renouveler l'entente particulière pour l'accès au Centre communautaire;

ATTENDU QUE puisque le Marché public relève de Valcourt 2030 et qu'un statut particulier leur est accordé dans la *Politique de contributions et commandites*, le comité consultatif de commandites (CCC) recommande au Conseil, une entente particulière, qui se résume ainsi :

- Avoir accès à l'électricité dans le parc Camille-Rouillard;
- En cas de pluie le marché pourra se tenir à l'intérieur;
- Un tarif de location au montant de 26\$/ événement sera facturé afin de couvrir les frais de ménage;
- Les visiteurs auront accès aux salles de bains;
- Permettre l'utilisation de tables (environ 15);

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte les recommandations du CCC pour l'accès au Centre communautaire lors de la tenue du Marché public

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

191-19-07-02

JOURNÉES DE LA CULTURE 2019 **DEMANDE DE FERMETURE DE L'AVENUE J.ARMAND BOMBARDIER**

ATTENDU QUE dans le cadre des journées de la Culture 2019, le Musée J. Armand Bombardier organise une exposition de camions, le dimanche 28 septembre prochain et pour se faire demande au Conseil :

- une permission spéciale pour fermer temporairement l'avenue J.Armand Bombardier, (portion entre l'avenue du Parc et le boulevard des Érables);
- la fourniture et l'installation de barrières de rues;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la demande venant du Musée J. Armand Bombardier, soit

- la fermeture de l'avenue J.Armand Bombardier, (portion entre l'avenue du Parc et le boulevard des Érables), le 28 septembre 2019 de 12h à 16h;
- la fourniture et l'installation de barrières de rues.

ADOPTÉE

192-19-07-02

TOURNOI DU PRÉSIDENT AU CLUB DE GOLF DE VALCOURT **DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une demande de contribution financière pour l'organisation du Tournoi du président au Club de golf de Valcourt, qui aura lieu le 13 juillet prochain;

ATTENDU QUE le comité consultatif de commandites (CCC) recommande au Conseil l'acceptation d'une contribution financière au montant de 25 \$ ou des articles promotionnels, étant donné que celle-ci respecte les critères et orientations établis dans la *Politique de contributions et commandites de la Ville e Valcourt*;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte de donner des articles promotionnels au Tournoi du Président du Club de golf de Valcourt.

ADOPTÉE

193-19-07-02

GRANDE MARCHÉ DE VALCOURT DU DÉFI PIERRE LAVOIE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise le parcours présenté en annexe pour la Grande marche de Valcourt du Défi Pierre Lavoie organisée le 20 octobre prochain.

ADOPTÉE

194-19-07-02

ENTRETIEN DE L'ARÉNA - PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DE SOUMISSION

ATTENDU QUE des demandes de soumissions, par appel d'offre sur invitation, pour l'entretien de l'aréna, pour la saison 2019-2020, ont été demandées, le 18 juin 2019;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le mardi 2 juillet 2019 à 10:00 heures et le résultat de la soumission reçue est le suivant :

SOUMISSIONNAIRE	MONTANT 2019-2020 (taxes non incluses)
------------------------	--

DANIEL MAINTENANCE

Préparation de la surface glacée	4 896.00 \$
Opération pour fermeture de l'aréna	3 544.00 \$
Tarif horaire période hivernale	33.25 \$
Tarif horaire période estivale	32.25 \$

Note : lorsqu'un employé travaillera un jour férié, le taux horaire sera majoré selon les normes du travail.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la soumission de DANIEL MAINTENANCE pour les services d'entretien de l'aréna, tels stipulés dans le devis de soumission, daté du 18 juin 2019, et la soumission présentée en date du 02 juillet 2019, soit:

Préparation de la surface glacée	4 896.00 \$
Opération pour fermeture de l'aréna	3 544.00 \$
Tarif horaire période hivernale	33.25 \$
Tarif horaire période estivale	32.25 \$

ADOPTÉE

195-19-07-02

SCELLEMENT DE FISSURES - ACCEPTATION DE SOUMISSION

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la soumission venant de Permaroute, telle que déposée en date du 24 avril 2019 pour le scellement des fissures dans diverses rues de la Ville de Valcourt et représentant un montant de 7 854.21 \$ (taxes non incluses).

Les rues prévues sont les suivantes :

- Place des Cèdres
- Avenue du Parc
- Avenue J.Armand Bombardier
- Rue de l'Église
- Rue des Cascades
- Rue Racine
- Rue Blanchard
- Rue Bissonnette

ADOPTÉE

196-19-07-02

RÉFECTION DE LA TOITURE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE
ACCEPTATION DE SOUMISSION

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a reçu deux (2) soumissions pour la réfection de la toiture du Centre communautaire, soit les soumissions suivantes :

Construction Michel Corbeil	28 010.71 \$
Les Rénovations Pierre Groulx 2009 Inc.	23 400.00 \$

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la soumission venant des Rénovations Pierre Groulx 2009 Inc., telle que déposée en date du 11 novembre 2018, pour la réfection de la toiture du Centre communautaire, représentant un montant de 23 400.00 \$ (taxes non incluses).

ADOPTÉE

197-19-07-02

GESTION DES CONTENEURS DE RÉCUPÉRATION DE VERRE
AUTORISATION D'ENTENTES

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise Renald Chênevert, Maire et Karine Boucher, Directrice générale à signer pour et au nom de la Ville de Valcourt, les deux (2) ententes telles que déposées en annexe en matière de gestion des conteneurs de récupération de verre, soit :

- *Entente intermunicipale en matière de gestion des conteneurs de récupération du verre entre la municipalité et la Municipalité Régionale de Comté du Val-Saint-François;*
- *Entente pour autoriser le conteneur de récupération de verre sur un terrain privé entre la Ville de Valcourt, la Municipalité Régionale de Comté du Val-Saint-François et Marché Ouimette Fille et Fils Inc.*

QUE le Conseil municipal désigne le contremaître municipal ou en son absence, l'inspecteur municipal, responsable de l'application, telle que mentionné à l'article 4 de *l'Entente pour autoriser le conteneur de récupération de verre sur un terrain privé entre la Ville de Valcourt, la Municipalité Régionale de Comté du Val-Saint-François et Marché Ouimette Fille et Fils Inc.*

ADOPTÉE

198-19-07-02

ENGAGEMENT D'UN JOURNALIER / OPÉRATEUR

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte l'engagement de monsieur Daniel Gaucher à titre de journalier / opérateur au service des travaux publics, selon les termes de l'entente d'engagement convenue entre ce dernier et la municipalité;

Monsieur Gaucher entre en poste, le 16 juillet 2019 et sera soumis à une période de probation de 6 mois;

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

QUE madame Karine Boucher, directrice générale soit par la présente, autorisée à signer, pour et au nom de la Ville de Valcourt, l'entente d'engagement.

ADOPTÉE

199-19-07-02 RÉNOVATIONS HÔTEL DE VILLE - RÉFECTION DE LA TOITURE (AVANT)

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la soumission des Constructions Clément Robert Inc. pour la réfection de la toiture avant de l'Hôtel de Ville au montant de 8 100 \$ (taxes non incluse) tel que présentée dans les documents d'appel d'offres 2019-05 et la soumission présentée en date du 14 juin 2019.

ADOPTÉE

200-19-07-02 PROGRAMME DE RÉCUPÉRATIONS HORS FOYER

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise Jean-Yves Bullier, responsable du service d'hygiène du milieu, à signer pour et au nom de la Ville de Valcourt, la demande d'aide financière dans le cadre du *Programme de récupération hors foyer*;

QUE les quantités et prix sont détaillés en annexe ci-joint pour faire partie intégrante de la résolution et le montant sera pris à même l'excédent affecté en matières résiduelles.

ADOPTÉE

201-19-07-02 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance est levée à 19:48 heures.

ADOPTÉE

Dany St-Amant, Maire suppléant

Manon Beauchemin, Greffière